

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2019

RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE - (N° 2454)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

SOUS-AMENDEMENT

N ° 2570

présenté par
Mme Kerbarh

à l'amendement n° 366 de M. Pauget

ARTICLE 8

Après le mot :

« intérieure »

supprimer la fin de l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement supprime des précisions qui n'ont pas vocation à figurer dans la loi mais dans l'étude de préfiguration de la REP.